

Séance ordinaire du Jeudi 11 Janvier 2018

Convocation : en date du 04/01/2018 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Ms MAGNIER Christian - DEMAREST Johan - CORNU Julien - DEMONCHAUX David - MOREL Didier - PARIS Didier.

Mmes CLIPET Catherine - FLICOT Isabelle – MELLIER Isabelle.

Absents : Mr BLONDEL Frédéric - Mr GRINCOURT Adrien.

Le Jeudi 11 Janvier à 20 Heures 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur MAGNIER Christian, Maire.

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Lecture est faite du compte rendu de la dernière séance qui n'appelle aucune observation. Il est adopté par le Conseil.

➤ **Désignation du secrétaire de séance :**

Mme MELLIER est désignée secrétaire de séance.

➤ **Rémunération de l'agent recenseur et du coordonnateur communal :**

Monsieur Le Maire signale que l'enquête pour le recensement de la population débute le 18 janvier prochain. Par arrêté du maire, il a désigné Mme FLASON en tant qu'agent recenseur et Mme PARMENTIER en tant que coordonnateur communal. Monsieur Le Maire demande de fixer le montant de leur indemnité.

Après en avoir délibéré, il est décidé de verser la somme de 650€ à l'unanimité pour l'agent recenseur et la somme de 500€ pour le coordonnateur communal avec 6 voix pour. Mrs DEMONCHAUX et MOREL ont voté pour le versement de 650€ à Mme PARMENTIER. Mr PARIS, quant à lui, proposait la somme de 400€.

➤ **Achat d'une perche d'élagage :**

Monsieur Le Maire présente des devis pour l'achat d'une perche d'élagage. Le premier devis est établi par les Etablissements Flahaut et s'élève à 670€ HT pour la marque Husqvarna et à 759 € HT pour une Stihl. Le second devis concerne l'EURL Pecquery et s'élève à 805€ TTC pour une perche de marque Stihl.

Mr PARIS et Mr DEMAREST sont contre cet achat. Mr Le Maire leur rappelle que sa responsabilité est engagée en cas d'accident. Des devis vont donc être demandés pour de la location.

➤ **Questions diverses :**

Réparation du tracteur tondeuse :

Monsieur Le Maire présente un devis de réparation de l'EURL PECQUERY. Celui-ci s'élève à 4 247,96€ TTC. Des renseignements vont être pris pour de la location-vente.

Registre d'Etat Civil :

Mr Le Maire présente le devis de « La Reliure du Limousin » pour une reliure d'un registre de 1803 à 1812 car celui-ci est abîmé. Celui-ci s'élève à 626,20€ TTC. Les membres du conseil acceptent à l'unanimité.

Partenariat :

Mr Le Maire donne lecture d'un courrier de la Communauté de Communes du Vimeu concernant un éventuel partenariat entre la CCV, l'APEV (Association pour la Promotion de l'Environnement du Vimeu) et la commune pour la plantation d'arbres. Les membres ne souhaitent pas donner suite.

Pilier de barrière à l'école :

Mr PARIS demande si l'entreprise DEFACQUES est venue réparer le pilier qu'elle a accroché lors de son intervention pour faire l'assainissement du logement communal. Mr Le Maire lui répond que non. Mr PARIS propose de s'en occuper.

Renforcement du talus :

Mr PARIS va demander un devis à l'entreprise DEFACQUES pour le renforcement du talus du terrain communal, situé rue de la Chasse.

Travaux à la mairie :

Mr PARIS a constaté que des morceaux de pare-brise étaient encore dans le grenier et demande si le nettoyage de la mairie est à la charge de la commune ou des artisans. La question va être posée au Cabinet Roueche.

Fosse septique de l'école :

Mr PARIS signale que la CCV est intervenue pour la vidange de la fosse septique.

Place de Chaussoy :

Mr PARIS rappelle à Mr DEMAREST que la commune a acheté des pierres, il y'a presque 2 ans, pour mettre sur la place de Chaussoy et que celles-ci ne sont pas encore installées. Mr DEMAREST va se charger de les poser.

Chariots pour les chaises et les tables :

Des devis vont être demandés pour l'achat de chariots pour les chaises et les tables de la salle des fêtes.

Implantation d'un claustra :

Mr PARIS propose à Mme CLIPET de planter des arbustes au lieu de mettre un claustra sur le terrain de Mr DE FRANCQUEVILLE qui se trouve à la pointe de Rogeant. Mme CLIPET est d'accord.

Logement communal de Mr et Mme CORNET :

Mr PARIS va demander à Mr HAZARD d'intervenir pour la ventilation de la fosse septique.

Rapport d'activités de la FDE :

Mr Le Maire donne connaissance aux membres du conseil du rapport d'activités 2016.

Ecole :

Mme MELLIER informe que Melle Zoé DELETOILE a été retenue pour le remplacement de Mme Anais BERNARD pendant son congé maternité.

La séance est levée à 22H00.